

Le journal de SAINT-GERMAIN

Journal d'information de la Ville de Saint-Germain-en-Laye - Bimensuel - 22 mars 2024

P.4-5

ÉBLOUISSANT!



Le spectacle immersif *Lumières sur Louis XIII*, présenté au Manège royal jusqu'au 14 avril, a été inauguré le 15 mars et a accueilli depuis plusieurs milliers de spectateurs.



Daniel FÉAU

BELLES ADRESSES - À SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - 1 140 000 €
À proximité du centre-ville, dans
un bel hôtel particulier, magnifique
appartement de 121 m² entièrement
renové par un architecte. Il se compose

d'une vaste réception de 50 m², d'une
cuisine et de trois chambres, dont
une suite avec dressing. Une place
de parking dans la propriété.
Réf : 83019005 - Tél : 01 84 75 04 04

CHRISTIE'S
INTERNATIONAL REAL ESTATE



Engagée pour les femmes

L'association saint-germanoise Women Safe and Children a reçu le 18 mars la médaille de la société des membres de la Légion d'honneur au théâtre du Rond-Point à Paris. Celle-ci récompense 10 ans d'engagement au service des femmes et des enfants victimes de toutes formes de violences. L'association les accompagne dès leur prise de parole en matière de santé et de justice, et intervient aussi en entreprise pour apprendre à identifier et prendre en charge les différents types de violences. Depuis 2022, plus de 5 000 Yvelinois, dont 400 policiers, ont été formés. Si vous êtes victime de violences, appelez le 3919.

En bref

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra mercredi 3 avril, à 20h, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise).

CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars, nous passons à l'heure d'été. Il vous faudra avancer vos montres d'une heure. Le changement d'heure est en vigueur en France hexagonale depuis 1976.

T13

Pour les mois de mars et avril, le trafic de la ligne T13 sera interrompu dans les deux sens de circulation, à partir de 21h (hors week-end), en raison de travaux sur la ligne L. Jusqu'au 12 avril, à partir de 12h :

- dernier départ de Saint-Germain-en-Laye à 21h,
- dernier départ de Saint-Cyr terminus Saint-Germain à 20h40,
- dernier départ de Saint-Cyr terminus Lisière Pereire à 21h.

VENTE CARITATIVE

Le Rotary club propose sa vente annuelle de tulipes les 29 et 30 mars, devant le LCL de Saint-Germain, au profit de SensYcap78 (soutien aux enfants autistes par l'équithérapie) et Étape 3A (soutien aux malades d'Alzheimer et leur entourage).

AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous rentrez tard chez vous ? De nouvelles lignes de bus sont concernées par le dispositif gratuit de descente à la demande. Si vous empruntez les lignes Express1, 10, R1, R2N, R2S et R4 le soir, après 22 heures, Île-de-France Mobilités vous propose une dépose au plus près de chez vous. L'arrêt demandé doit se trouver sur l'itinéraire de la ligne et votre demande doit être faite à la montée ou au moins 1 arrêt avant votre destination. D'autres lignes proposaient déjà ce service : A, C, bus de soirée entre Saint-Germain-en-Laye et Le Pecq, 272, 9, N24, 259 et N153.

BROCANTES

- La prochaine brocante de Fourqueux se déroulera dimanche 16 juin, de 10h à 18h. Les inscriptions seront ouvertes le 25 mars, à l'espace Delanoë (2, place Victor-Hugo).
- Envie de faire du tri chez vous ? La Soucoupe organise une brocante, dimanche 19 mai, de 9h à 18h, sur le parking de La Soucoupe. Réservez dès à présent votre emplacement, au 06 60 93 61 46. Tous les renseignements sur lasoucoupe.fr ou par courriel à contact@lasoucoupe.fr FB et Instagram : [cslasoucoupe](https://www.instagram.com/cslasoucoupe)

COURSE DU CERVEAU

La 4^e édition de la Course du Cerveau, organisée par la Ligue française contre la sclérose en plaques, se déroulera dimanche 31 mars dans le Domaine national (*lire Le JSG 743*).



La chasse aux œufs se déroulera à Saint-Germain, uniquement pour les enfants de maternelle, dimanche 31 mars à 10h30, dans le Parc de la Charmeraie (inscription jusqu'au 27 mars inclus [via saintgermainenlaye.fr](http://saintgermainenlaye.fr)), et à Fourqueux, pour les familles, samedi 30 mars de 14h à 17h, au Jardin des eaux (inscription jusqu'au 28 mars au 01 39 73 53 88 ou à : espace.pierre.delanoe@saintgermainenlaye.fr).

Espace public

Ce printemps, plusieurs travaux de renouvellement ou d'extension des réseaux vont se dérouler.

EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN PAR DALKIA/STDT

- Rue Saint-Léger, jusqu'au 29 mars (portion entre Lavandières et Boufflers) : travaux de 9h à 16h30, circulation alternée par feux tricolores, déplacement des arrêts de bus en dehors de l'emprise des travaux, mise en sens unique dans le sens montant de la rue de Boufflers.
- Ruelle de Buzot, jusqu'au 5 avril : impact sur la circulation entre 8h et 17h, rue barrée à la circulation piétonne jours et nuits.
- Rue Jean-Jaurès, jusqu'au 3 mai : travaux entre 8h et 17h (sauf sur l'axe circulaire à partir de 9h et jusqu'à 16h), stationnement interdit, maintien du double sens de circulation, circulation alternée ponctuelle, suppression d'arrêts de bus.

RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU GRDF

- Rue Danès-de-Montardat, du 1^{er} au 19 avril : rue barrée de 9h à 17h, stationnement interdit entre la rue de Pologne et la rue des Joueries, conservation de la circulation piétonne sur au moins un trottoir, maintien des accès aux commerces, accès à l'hôtel Ibis par les rues Bonnenfant et Joueries (sortie par la rue D.-de-Montardat).

Devenez propriétaire

La Ville met en vente quatre logements inoccupés de deux pièces et quatre caves au sein d'une petite copropriété, située au 16, rue de la Salle (parcelle cadastrée AI 412).

Si vous êtes intéressé, vous pouvez proposer votre offre jusqu'au 24 avril, à 14h.

Prix plancher : 746 000 euros pour les 4 logements. Photos et informations en scannant ce QR code. Visite sur rendez-vous.



Exposition

Le photographe saint-germanoï Thomas Proisy, qui a accompagné des athlètes paralympiques français pendant plus d'un an dans leur préparation pour les J.O. 2024, expose ses clichés :

- à l'espace Delanoë (2, place Victor-Hugo, à Fourqueux), du 5 au 24 avril,
 - à la Micro-Folie (place des Rotondes), du 1^{er} au 23 juillet,
 - au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer), du 26 août au 20 septembre.
- Intitulée *L'année d'avant*, cette exposition



Alexis Hanquingant, Rouen, mars 2023 (Para triathlon)

permet par ailleurs de mettre en valeur les associations saint-germanoïses accueillant ou pouvant accueillir des personnes en situation de handicap.

Quadro
Intérieurs sur-mesure

LES FOLLES JOURNÉES DU SUR-MESURE

100 € OFFERTS PAR TRANCHE DE 1000 € D'ACHAT*

DU 02 AU 30 MARS 2024

RANGEMENTS DRESSINGS BIBLIOTHÈQUES SOUS-ESCALIERS BUREAUX CUISINES

Rendez-vous dans votre showroom le plus proche !

QUADRO ORGEVAL
15300 Route de Quarante Sous
01 39 75 31 56 / orgeval@magasin-quadro.fr

QUADRO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
NOUVELLE ADRESSE 53 Rue de Paris
01 30 61 62 81 / stgermain@magasin-quadro.fr

FRÉDÉRIC ROSE NOMMÉ PRÉFET DES YVELINES



Le haut fonctionnaire a pris ses fonctions le 4 mars à la Préfecture des Yvelines et succède à Jean-Jacques Brot (lire *Le JSG* 843).

Frédéric Rose, natif de Rennes et âgé de 50 ans, était jusqu'à sa nomination à Versailles, le conseiller Intérieur et Sécurité auprès du président de la République. Auparavant, le préfet des Yvelines a exercé au cabinet de la ministre de la Justice, à la préfecture de Police de Paris, à la sous-préfecture d'Eure-et-Loir de Dreux, dans les préfectures du Finistère, de Vendée (où il a côtoyé Jean-Jacques Brot) et de Haute-Garonne. Avant de prendre ses fonctions à l'Élysée puis à la préfecture des Yvelines, il a également travaillé au sein du comité interministériel pour la prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Le nouveau préfet a d'ailleurs placé la sécurité, la lutte contre les trafics et celle contre le repli communautaire au centre de son action, dans un département

frappé par plusieurs attentats depuis 2016 (Magnanville, Conflans-Sainte-Honorine, Rambouillet).

LES JEUX OLYMPIQUES COMME PREMIÈRE ÉCHÉANCE

À quelques mois des Jeux Olympiques, Frédéric Rose s'attelle également à un enjeu important : l'accueil de milliers de spectateurs aux différentes épreuves organisées dans les Yvelines, et notamment à Saint-Germain-en-Laye avec le passage de la course cycliste le 3 août.

Le 18 mars, le préfet a été accueilli par Arnaud Pericard et Sylvie Habert-Dupuis, 1^{ère} maire-adjointe, à Saint-Germain-en-Laye. Au cours d'une visite des quartiers Cœur des Sources et du Bel-Air, puis du centre administratif et enfin de la Cité de l'Enfance, le Maire et le préfet ont pu échanger sur le quotidien des habitants ainsi que les grands projets de la Ville.



JEAN CASTEX EN VISITE À SAINT-GERMAIN

L'ancien Premier ministre, président-directeur général de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) depuis 2022, s'est rendu à Saint-Germain-en-Laye, mardi 19 mars, pour une visite de la gare du RER. La Ville ainsi que la RATP ont en effet la volonté commune d'améliorer l'accueil et l'environnement de cette gare, qui est une entrée de ville à part entière.

EMBELLIR LA GARE DU RER

La liaison entre le T13 (géré par Île-de-France Mobilités) et le RER (géré par la RATP) a notamment été au cœur des discussions, tout comme la redynamisation de la galerie marchande. L'harmonisation des aménagements et des sols a également été évoquée, afin de faire de cette gare un lieu plus chaleureux et correspondant à l'image de Saint-Germain-en-Laye.

UNE VISITE DES ARCHIVES

Accueilli à l'hôtel de ville par Arnaud Pericard et de nombreux élus saint-germanoises*, après avoir lui-même emprunté les transports en commun, Jean Castex a ensuite pu rencontrer les différentes équipes travaillant au sein de la gare. L'ancien Premier ministre les a ainsi salué dans le hall ainsi qu'au service des archives de la RATP, également situé à Saint-Germain, où il a pu découvrir en images l'évolution de l'offre de transports dans la ville, et les différentes étapes de construction de la gare.

*Arnaud Pericard était accompagné de Sylvie Habert-Dupuis, 1^{ère} maire-adjointe, d'Élisabeth Guyard, maire-adjointe en charge de la Voirie, des Réseaux et de la Mobilité, de Mark Venus, maire-adjoint en charge des Activités économiques et de William Petrovic, maire-adjoint en charge de la Sécurité publique.



Vendredi 15 mars, la Maison de l'Europe des Yvelines et sa présidente Marta de Cidrac, également sénatrice, ont reçu Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, en présence d'Arnaud Pericard, de Sylvie Habert-Dupuis, première maire-adjointe et conseillère régionale, et Marc Miloutinovitch, conseiller municipal.

**EXPRESSIO
INTÉRIEURE**
TRAVAUX & DÉCO

CE QUI FAIT MA FORCE AUJOURD'HUI ?
17 ANS D'EXPÉRIENCE...

UN SHOWROOM, UNE ÉQUIPE POUR VOS TRAVAUX
"CLÉ EN MAIN"

CORINNE HOUSSIN
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

SHOWROOM:
69 AV. MARÉCHAL FOCH
SAINT GERMAIN EN LAYE 78100

CONTACTS:
WWW.EXPRESSION-INTERIEURE.COM
CORINNE.HOUSSIN@GMAIL.COM
06.11.75.83.16

ENTREPRISE GÉNÉRALE TOUT CORPS D'ÉTAT



Vous étiez plus de 400 Saint-Germanoises à assister à la grande première du spectacle *Lumières sur Louis XIII*, le 15 mars au Manège royal ! Et le public a été nombreux tout au long du week-end, le monument accueillant pas moins de 2 200 visiteurs pour les trois premiers jours de ce show immersif retraçant la vie du monarque à Saint-Germain-en-Laye.

LES AUTRES ACTIVITÉS AUTOUR DE LOUIS XIII

À la Micro-Folie

Samedi 6 avril, dans le cadre du spectacle immersif *Lumières sur Louis XIII*, que vous pouvez découvrir au Manège Royal jusqu'au 14 avril (lire page ci-contre), la Micro-Folie consacre une journée au thème de la royauté, et plus particulièrement au monarque, fils d'Henri IV et père de Louis XIV.

• **De 10h30 à 12h :** conférence *L'Architecture sous Louis XIII : le cas de l'hôtel particulier parisien*. Par Emmanuelle Loizeau, docteure en histoire de l'art et conférencière nationale.
Pour adolescents et adultes.
Sur inscription.

• **De 10h à 10h30 et de 14h à 15h :** diffusion au musée numérique d'une sélection d'œuvres sur le thème de *Louis XIII et son époque*. Mise à disposition de coloriages des rois Louis XIV et Henri IV, fils et père de Louis XIII, et sur la période historique (Richelieu...). Tout public. Accès libre.

• **À 15h :** projection micro-ciné *Au temps des rois*, XVII^e siècle : de Richelieu à Marie-Antoinette. Projection d'épisodes d'*A musée-vous à musée-moi*, série de petites vidéos décalées sur des tableaux, diffusée sur Arte.
Pour adolescents et adultes.
Sur inscription.

• **À 16h :** réalité virtuelle *Au temps des rois*, avec l'application *Vivez Versailles*, proposée par le château de Versailles. Réalisée avec la Fondation Orange, cette expérience de réalité virtuelle propose de revivre la visite de l'ambassade du royaume de Siam à la cour de Louis XIV et le bal des ifs, organisé par Louis XV. Deux modes sont disponibles : un diurne et un nocturne.
Pour adolescents et adultes.
Sur inscription.

Inscriptions par courriel à l'adresse : micro.folie@saintgermainenlaye.fr

Par l'Université Libre

Créée en 1989 et ouverte à tous, l'Université Libre (UL) de Saint-Germain-en-Laye et ses environs a pour objectif d'apporter aux personnes disposant de temps libre un enrichissement culturel et une certaine qualité de vie, en proposant conférences, séminaires, ateliers, visites culturelles... Lieu d'échange et point de rencontre entre le monde universitaire et le grand public, l'Université Libre est membre de l'Ufuta, l'Union française des Universités Tous âges (lire également en page 10 du cahier culture). À l'occasion de l'événement autour de Louis XIII, l'UL propose une conférence de Thomas Leconte, diplômé du Conservatoire de Paris et du Conservatoire royal de Bruxelles, chercheur au Centre de musique baroque de Versailles, sur le thème *La musique à la cour de Louis XIII*. Rendez-vous jeudi 28 mars à 14h15, salle Jacques-Tati (12 bis, rue Danès-de-Montardat). Pour adolescents et adultes. Sans réservation.
Gratuit pour les adhérents de l'Université Libre / 10€ pour les non-adhérents.

Tous les renseignements sur : universitelibresaintgermainenlaye.com



Rencontrez Benoît Allemame, la voix du monarque

Les Saint-Germanoises sont invités à rencontrer Benoît Allemame, connu notamment pour être la voix française de Morgan Freeman. Le comédien incarne Louis XIII dans le spectacle programmé au Manège royal. Jeudi 28 mars à 17h à La CLEF et à 18h15 au Conservatoire Claude-Debussy ; mercredi 10 avril à 16h30 à la Micro-Folie. Tout public, gratuit sur inscription à viaculturelle@saintgermainenlaye.fr.

LUMIÈRES SUR LOUIS XIII, UNE CRÉATION LIBRE ET FIDÈLE À L'HISTOIRE

Programmé jusqu'au 14 avril au Manège royal, le spectacle immersif *Lumières sur Louis XIII* est autant fidèle à l'Histoire qu'il présente des touches plus modernes, de sorte à séduire le grand public.

Créer un spectacle d'une vingtaine de minutes sur un roi de France, avec l'exigence historique que cela requiert et des éléments d'époque qui se font rares, sans perdre de vue sa propre créativité artistique ni l'objectif de toucher le grand public, voilà qui aurait pu relever du casse-tête pour Christian Salès. Mais, passionné par son sujet, le fondateur, metteur en scène et compositeur de la société CS Prod Architectes des imaginaires, a travaillé de concert avec Alexandra Zvereva, historienne et directrice du musée Ducastel-Vera, dans l'objectif de conserver une précision et une authenticité bienvenues. Qu'il s'agisse du quotidien du monarque, de la mode et des décors de l'époque, des grottes et de leurs automates hydrauliques, de la musique, des jardins et même des animaux que le roi préférerait, le spectacle fait ainsi voyager son public au XVII^e siècle, en immersion dans la vie de Louis XIII. « *Les décors du spectacle sont tous bien réels*, sourit Christian Salès. *Nous avons un certain nombre de sources qui nous ont permis de faire de la création. Il y a de la rigueur, mais aussi beaucoup de liberté. On a pris le temps de tout comprendre, et pour cela, Alexandra a été une alliée de poids* ».

DES DÉCORS QUI SE FONT RARES

Si retracer le quotidien du roi est chose aisée, grâce au journal de son médecin Héroard, la création graphique est moins évidente, car les souvenirs d'époque sont rares. « *Mais si l'on sait où chercher, ce n'est pas si difficile*, glisse Alexandra Zvereva. *Concernant les décors, le style Louis XIV est très imprimé dans l'imaginaire collectif, avec*

beaucoup de blanc et de doré. Mais Louis XIII, ce n'était pas ça : il y a du bleu, du rouge, du violet, du rose... Le grand public ne s'attend pas à ça, c'est quelque chose qui frappe. Malheureusement, les changements de mode, et le fait que les châteaux et grandes demeures changent de main font que ces décors ont disparu au fil du temps. Ici, à Saint-Germain, il n'y a pas un seul souvenir de Louis XIII. Mais le château de Cormatin est une exception qui confirme la règle. Une aile a été abattue, mais cela aurait pu être pire ! ».

C'est principalement en Bourgogne, en effet, que Christian Salès a étudié les décors d'époque afin de les restituer le mieux possible dans son spectacle. Partant de photographies, ses équipes ont reproduit, à la tablette graphique et quasiment à l'identique, les motifs et reliefs encore présents dans ce monument très peu connu du grand public. D'autres éléments du spectacle, comme la chambre du roi, tirent leur inspiration du château de Fontainebleau, où Louis XIII est né.

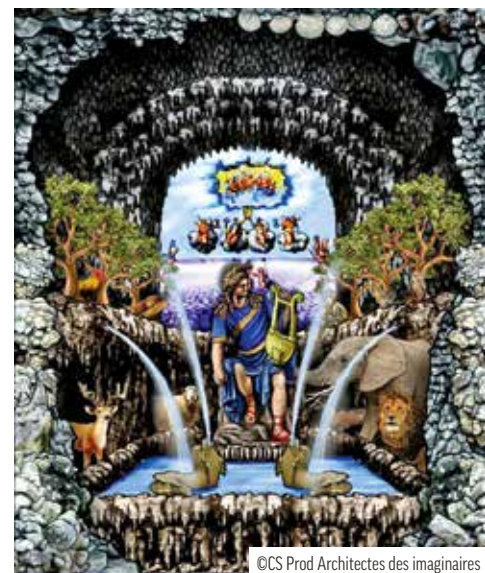
COLORISER DES EAUX-FORTES, GRAVURES D'ÉPOQUE

Pour les grottes de Francini et leurs automates hydrauliques, aménagées sur les terrasses du Château-Neuf, ce procédé n'est toutefois plus possible, puisqu'elles n'existent plus. Les seules traces visuelles connues sont des eaux-fortes, gravures métalliques réalisées à l'aide d'un mordant, l'acide nitrique.

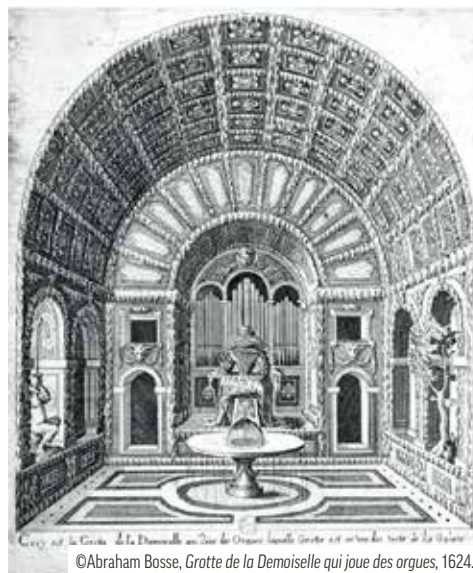
« *On a voulu comprendre ce qu'étaient ces grottes et leurs automates, et ensuite faire une création adaptée au monde d'aujourd'hui. Car ce qui était spectaculaire au XVII^e siècle,*



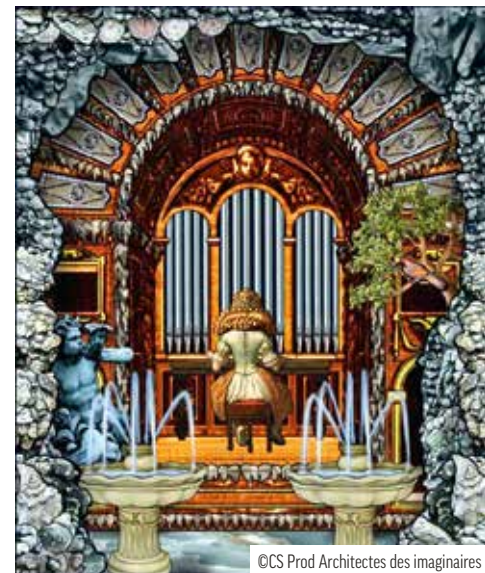
©Abraham Bosse, Grotte d'Orphée, vers 1624.



©CS Prod Architectes des imaginaires



©Abraham Bosse, Grotte de la Demoiselle qui joue des orgues, 1624.



©CS Prod Architectes des imaginaires



©CS Prod architectes des imaginaires

Toujours dans l'objectif d'un spectacle aussi authentique que possible, Christian Salès a fait appel à une association d'escrime artistique et de spectacle, *Les Lames sur Seine*, pour illustrer la Compagnie des Mousquetaires du Roi, créée par Louis XIII. Ses membres ont pris part à un tournage, en studio : on retrouve leurs silhouettes, filmées sur fond vert (qui peut ensuite être remplacé par un décor virtuel) et projetées à l'intérieur du Manège royal, dans une chorégraphie digne des meilleurs épéistes.

ne l'est pas forcément aujourd'hui. Nous ne voulions pas faire quelque chose d'ennuyeux : on souhaitait plonger les gens dans une sorte de rêve », reprend Christian Salès.

UNE MAQUETTE DU MANÈGE ROYAL

Avant d'utiliser toute une palette de logiciels, les équipes de CS Prod ont réalisé une maquette, à petite échelle, du Manège royal. En plaçant une caméra à l'intérieur et en y projetant peintures et autres liquides, les artistes ont pu imaginer le rendu, avant de créer chaque séquence. La grotte d'Orphée et celle de la Demoiselle qui joue des orgues (nos illustrations) sont ainsi réadaptées et animées. Le rendu visuel, « *tellurique* » et parsemé d'effets spéciaux, mais aussi la musique, tantôt d'époque, tantôt plus moderne, permettent au public de s'immerger plus facilement dans ce spectacle son et lumière. « *On n'en éclaire qu'une seule à la fois, car il y a beaucoup de choses à voir pour le public*, précise

Christian Salès. À la fin de cette séquence, les dragons, que nous avons réadaptés pour qu'ils crachent du feu et non de l'eau, comme à l'époque, nous permettent d'enchaîner avec la séquence suivante, la guerre ».

Au fil des différents tableaux présentés dans *Lumières sur Louis XIII*, le show est ainsi assuré de bout en bout et le public peut être certain d'en prendre plein les yeux et les oreilles. Pour s'en rendre compte, le mieux reste cependant d'y assister !

**Au Manège royal, place Royale.
Billetterie en ligne via
culture.saintgermainenlaye.fr
Plein tarif : 6 € ;
tarif réduit (5-12 ans) : 4 € ;
gratuit pour les enfants ;
de moins de 5 ans.**



SAINT-GERMAIN ACCUEILLE LES JEUX INTER-SCIENCES PO

Cette rencontre sportive annuelle, héritière du Critérium inter-IEP et désormais baptisée Jeux inter-Sciences Po, se déroulera au stade Georges-Lefèvre les 30, 31 mars et le 1^{er} avril. Près de 2 100 étudiants venus des dix établissements Sciences Po de France (Aix-en-Provence, Bordeaux, Lyon, Grenoble, Lille, Paris, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) sont attendus à Saint-Germain pendant ces trois jours. Organisées par les étudiants saint-germanoïis, ces Olympiades verront les jeunes s'affronter dans plus d'une dizaine de disciplines collectives (football, rugby, volleyball, handball, basketball) et individuelles (athlétisme, cross, natation, tennis, badminton...). Le hockey sur gazon, implanté de longue date à Saint-Germain grâce au SGHC, est également mis à l'honneur avec le soutien du club local. À travers ces Jeux inter-Sciences Po, les étudiants souhaitent défendre des valeurs d'excellence, de respect, d'unité, de partage et de solidarité. Que les meilleurs gagnent !

La sectorisation scolaire évolue

Le Conseil municipal du 7 février ayant voté à l'unanimité une actualisation des différents périmètres scolaires, les parents d'élèves doivent tenir compte de cette nouvelle sectorisation lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) pour la prochaine rentrée scolaire. Les enfants déjà scolarisés dans une école, ainsi que les fratries, ne sont pas concernés par ces changements. En raison de la fermeture de l'école maternelle Beethoven, suite à une décision de l'Éducation Nationale, ses élèves seront affectés aux écoles

Marie-Curie et Charles-Bouvard. Aussi, certaines rues affectées à l'école maternelle Alsace sont transférées sur le secteur Giraud-Teulon. Il en est de même pour les secteurs Ampère et Schnapper, dont certaines voies sont transférées vers le groupe scolaire Bonnenfant.

Pour savoir si vous êtes concerné par la nouvelle sectorisation scolaire, retrouvez la liste complète des rues par école, en scannant ce QR code.



En bref

INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE 2024

Vous avez jusqu'au 30 mars pour inscrire votre enfant en petite section (enfants nés en 2021) ou au CP (enfants nés en 2018) pour la rentrée 2024 via le Portail Famille (lire Le JSG 843). La liste des documents à fournir est disponible sur le site de la Ville. Après le 30 mars, vous devrez procéder aux inscriptions au guichet de la Vie pratique au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) ou à la mairie déléguée de Fourqueux (1, place de la Grille). Informations sur espace-citoyens.net/saintgermainenlaye/espace-citoyens.

UNE BOURSE POUR LES JEUNES

La Ville met en place le programme Défi Jeunes. Ce concours vise à aider les jeunes à financer leurs projets.

Les candidatures pour le Défi Jeunes sont ouvertes jusqu'au 26 avril. Ce programme-concours à l'initiative de Sylvie Habert-Dupuis, maire-adjointe chargée de l'Éducation et de la Jeunesse, et de Myriam Slemkes, conseillère municipale en charge des Conseils municipaux des collégiens et des lycéens et du projet Défi Jeunes, propose aux Saint-Germanois de 16 à 25 ans une bourse pour réaliser leurs projets. Toute initiative est concernée, qu'elle soit individuelle ou collective ; locale, nationale ou internationale ; sportive, culturelle ou autre. Sont exclus les projets scolaires et d'entreprise, sauf les projets associatifs des étudiants au sein de leur établissement. De plus, les candidats ne peuvent pas postuler deux années consécutives, et les projets collectifs doivent compter au moins 50 % de Saint-Germanois.

CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour postuler, les candidats doivent remplir un dossier d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville. Le dossier doit comporter :

- les coordonnées et l'identité de chaque membre, ainsi que des autorisations parentales pour les mineurs et un justificatif de domicile ;
- le nom du chef d'équipe avec sa pièce d'identité ;
- un descriptif du projet accompagné d'annexes précisant les actions menées et attestant de leur faisabilité ;



- un budget prévisionnel précis développé en charges et produits en précisant les sponsors éventuels ;
- un RIB et une attestation de chaque membre donnant son accord au versement de la bourse sur ce RIB.

Les dossiers doivent être déposés à la direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative au centre administratif (86-88, rue Léon-Désoyer) ou envoyés à l'adresse : jeunesse@saintgermainenlaye.fr.

UN ORAL BIEN RÉCOMPENSÉ

Les participants devront présenter à l'oral leurs projets devant un jury chargé de désigner les trois meilleurs. Les critères de sélection incluent le caractère innovant des projets, leur intérêt général, leur faisabilité ainsi que le dossier et l'oral de présentation eux-mêmes.

Après validation par le Conseil municipal, les gagnants recevront un prix de 1 000 euros pour les premiers, 850 euros pour les deuxièmes ou 650 euros pour les troisièmes. Le montant de la bourse peut néanmoins changer sur décision du Conseil municipal selon le budget nécessaire à la réalisation de chaque projet.

Pour plus d'informations, scannez le QR code ci-contre.



Élèves de seconde à la recherche d'un stage ?

Pensez au Service National Universel ! Du 17 au 28 juin, il vise à faire vivre aux jeunes dès 15 ans une expérience collective dans un autre département que le leur à travers la réalisation d'initiatives solidaires ancrées dans les problématiques actuelles, notamment climatiques. Il constitue aussi une initiation aux premiers secours et au fonctionnement de la sécurité intérieure et civile du pays, ainsi qu'une occasion de pratiquer de multiples



1 602 élèves de seconde à Saint-Germain

activités culturelles et sportives forgeant la cohésion et l'esprit d'équipe. Les jeunes pourront y découvrir l'engagement et la garantie d'être utile aux autres.

UN NOUVEAU STAGE

À Saint-Germain, 1 602 élèves de seconde générale et technologique, issus de lycées publics ou privés sous contrat, sont concernés par le stage d'observation rendu obligatoire par le décret gouvernemental du 29 novembre 2023. Outre le SNU, ils peuvent intégrer une entreprise, une association, une administration, un établissement public ou une collectivité territoriale (dont Saint-Germain). C'est l'occasion pour eux de découvrir des perspectives diverses, d'approfondir leur connaissance des métiers et d'affiner leurs choix d'orientation. Plusieurs organes de la fonction publique peuvent recruter des stagiaires : la sous-préfecture, le centre hospitalier intercommunal de Poissy-Saint-Germain-en-Laye, les Archives départementales, la Ville.

Plus d'infos sur snu.gouv.fr.

Culture

SAINT-GERMAIN

P.7

Au musée Ducastel-Vera

TROMPE-L'ŒIL!



Audrey Hérault, peintre en décor, signe au musée une reproduction en faux marbre de la cheminée des frères Paul et André Vera.

Plus d'infos sur culture.saintgermainenlaye.fr/1560/musee-municipal-ducastel-vera/accueil.htm

En quoi a consisté votre intervention au musée Ducastel-Vera ?

Audrey Hérault. J'ai reconstitué une cheminée en marbre présente chez les frères Vera. Le musée a été refait il y a peu, et cette reproduction en faux marbre était le seul élément manquant pour recréer le décor d'origine de leur salle à manger. Après avoir mené des recherches sur des modèles d'époque et sur des photos monochromes du meuble d'origine, j'ai préparé un échantillon test pour Alexandra Zvereva, directrice du musée, avec des tons noirs et blancs. Suivant ses commentaires, j'ai réduit les contrastes et affiné les veines, trop marquées. Nous cherchions quelque chose de discret, qui puisse se fondre dans le décor et créer une ambiance au bénéfice des œuvres du musée.

Comment avez-vous réalisé ce faux marbre ?

A. H. Je suis partie d'un socle en bois creux peint en noir. Un ponçage était nécessaire pour que la surface soit la plus lisse possible afin d'obtenir cette impression de trompe-l'œil. Puisque le marbre a tendance à être lisse, il faut en gommer les aspérités et les reliefs. J'ai commencé par appliquer une couche d'apprêt nommée primaire d'accrochage, et j'ai posé un fond noir que j'ai enrichi avec d'autres couleurs, afin de créer une profondeur intéressante. Puis j'ai donné un sens au marbre en ébauchant un veinage léger que j'ai ensuite précisé en le dessinant avec un pinceau fin. Pour la finition, j'ai appliqué deux couches de vernis satin qui procurent la brillance propre aux cheminées en marbre.

Cela a dû vous prendre du temps.

A. H. Il est impossible de travailler en continu car il faut compter les temps de séchage, qui peuvent atteindre plusieurs heures. Du ponçage à la touche finale, ce travail a dû me prendre environ trois jours.

Ce doit être une chance de travailler au musée Vera.

A. H. Oui, le musée est très beau et présente une scénographie formidable. Je trouve que les frères Vera sont trop méconnus au regard de leur apport à l'Art Déco. J'aimerais souligner aussi le travail des équipes du musée, qui mettent en place une grande diversité d'activités en plus des expositions. C'est un lieu à voir absolument, digne de la réputation culturelle et historique de la Ville.



Le Chœur Dédicace à Saint-Jean-de-Luz

Samedi 9 mars, la chorale saint-germanoise Chœur Dédicace, a donné un concert à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), ville historiquement liée à Saint-Germain et célébrée depuis quatre ans par les Fêtes luziennes. Daniel Level, maire délégué de la commune déléguée de Fourqueux et Benoît Battistelli, maire-adjoint chargé de la Culture étaient présents pour l'occasion.



Nicolas Sarkozy à la librairie Gibert

Vendredi 8 mars, à la librairie Gibert Joseph, Nicolas Sarkozy, accueilli par Arnaud Pericard et plusieurs élus, est venu signer son dernier livre, *Le temps des combats* (Fayard), et rencontrer ses nombreux lecteurs.



Des chants ukrainiens

Le 11 mars, à l'Aumônerie ukrainienne du Saint-Esprit, le Chœur académique national de garçons Dudaryk, a donné un concert caritatif afin de récolter des fonds pour l'achat d'ambulances dédiées à l'évacuation des blessés en Ukraine.



PAR L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Le mouvement impressionniste fête ses 150 ans ! Pour l'occasion, l'OTI Saint Germain Boucles de Seine a concocté une palette de visites et sorties. Retrouvez ci-dessous les dates pour le début du mois d'avril. *Le Journal de Saint-Germain* annoncera les évènements suivants au fil de ses numéros.

- **Vendredi 5 avril à 19h** : conférence sur l'exposition présentée au musée d'Orsay *Inventer l'Impressionnisme*. Avant de la découvrir *in situ*, profitez de l'expertise de Marie-Agnès Renaud, guide-conférencière spécialisée en histoire de l'art.
Durée : 1h30. À partir de 12 ans. Rendez-vous devant la mairie du Vésinet (60, Boulevard Carnot). 9€/personne.
- **Samedi 6 avril à 14h, 15h15 et 16h30** : *La Grenouille* à Croissy-sur-Seine.
Avec la compagnie Ancreation, découvrez Croissy-sur-Seine au XIX^e siècle en même temps que des personnages hauts en couleur : Marius, peintre amateur, grand admirateur de Claude Monet, sa femme, Pétronille qui découvre avec joie la liberté de la vie des bords de Seine, même si elle ne connaît pas grand-chose à l'Impressionnisme... Ou encore Elizabeth, admiratrice de son compatriote Turner, qui fait une drôle de rencontre en la personne de Gustave Pichard, un critique d'art peu enclin aux nouveaux styles, qui cherche désespérément sa femme...
Durée : 45 minutes. Rendez-vous au Château Chanorier (12, Grande Rue) à Croissy-sur-Seine. Gratuit.

- **Samedi 20 avril à 14h30 et 16h** : balade sur le chemin des Impressionnistes au Port-Marly.
Les raisons qui incitèrent les célèbres peintres, parmi lesquels Alfred Sisley et Camille Pissarro, à s'intéresser au Port-Marly sont nombreuses. Au cours de cette visite guidée, Martine Anstett, guide conférencière, évoquera des peintres de renom, dont Corot, Sisley, Vlaminck, qui ont posé leur chevalet sur les rives du fleuve face à l'île de la Loge.
Durée : 1h. Rendez-vous au parking Philippe Verrier, au pied de la passerelle, au Port-Marly. Gratuit.

**Pour tous ces rendez-vous, la réservation est obligatoire sur : reservation.seine-saintgermain.fr
Contact : 01 30 87 20 63 ou par mail à : info@seine-saintgermain.fr**

À L'ESPACE PIERRE-DELANOË (2, PLACE VICTOR-HUGO)

CONCERT

- **Dimanche 24 mars, de 13h à 19h**, Musica Fulcosa vous convie à la 15^e édition des Moments musicaux, où sont réunis sur scène des musiciens amateurs.

SPORT/SANTÉ

- **Mercredi 27 mars, de 10h à 11h30** : permanence d'information et d'orientation. Le programme sport/santé permet une activité physique adaptée à votre situation et à votre condition physique. Les séances sont sur prescription médicale et encadrées par des professionnels

des APA (Activités Physiques Adaptées), avec un programme personnalisé, à un tarif modique.
Ouvert à tous, sans inscription.
Information et inscription au 01 39 27 53 70 / sophie.robelot@ght-yvelinesnord.fr ou au 06 70 01 67 45 / prescriform@gmail.com.

ATELIER NUMÉRIQUE

- **Jedi 4 avril, de 14h à 16h** : Le numérique pour tous. Inscription nécessaire au 01 39 73 53 88 ou par courriel à espace.pierre.delanoe@saintgermainenlaye.fr

AU THÉÂTRE ALEXANDRE-DUMAS (JARDIN DES ARTS)

Samedi 23 mars à 20h30 et dimanche 24 mars à 17h, l'Orchestre Saint-Germain, sous la direction musicale de Johannes Le Pennec et avec David Kadouch au piano, propose le concert *Mozart, entre ombres et lumières* (Concerto n°24 et symphonie n°41 Jupiter).

Le concerto pour piano n°24, l'un des deux seuls en mode mineur sur les 27 composés pour cet instrument, porte, selon l'auteur lui-même, l'expression des « *épreuves et des combats que doit affronter l'homme pour maîtriser cette vie et lui donner un sens* ».

Deux ans plus tard, suite à la disparition de sa fille en juin 1788, Mozart écrit en un seul

été ses trois dernières symphonies, dont celle dite Jupiter, qui doit son surnom à ses dimensions, sa grandeur et sa perfection ! Durée : 1h45 avec entracte.

Places de 22 à 39 euros.

tad.saintgermainenlaye.fr et 01 30 87 07 07.

SALLE JACQUES-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)

Mercredi 3 avril, à 20h : *Que le meilleur gagne !* représentation théâtrale (30 minutes), suivie de la projection du film documentaire (30 minutes), dans le cadre de l'Olympiade culturelle, soutenue par le Département et la Région. La pièce,



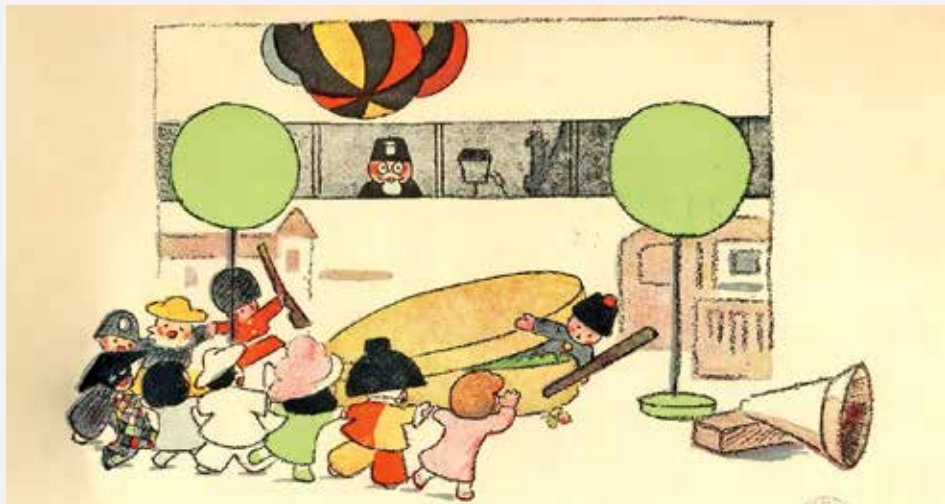
imaginée par Alain Guillo, avec Arts Convergences, s'appuie sur les improvisations des comédiens et sur un corpus de textes de philosophes, sociologues, journalistes spécialisés, ainsi que sur des témoignages de sportifs. Elle questionne le sport, ses valeurs, ses ombres et ses lumières et propose une réflexion dans une forme légère, empreinte d'un burlesque poétique à la manière de Jacques Tati.

Le film documentaire, réalisé par Manon Sabatier, reprend les temps forts du processus créatif, où le spectateur se place dans l'aventure de manière immersive.

Réservation à association@artsconvergences.com, ou au 06 72 85 91 49.

Gratuit, dans la limite des places disponibles.

AU MUSÉE DUCASTEL-VERA (2, RUE HENRI-IV)



Spécialement créé pour l'exposition *Enfances. Jeux et enfantillages*, le spectacle *La Boîte à joujoux*, signé pour le texte et la mise en scène par le comédien Alexandre Martin-Varroy, raconte l'histoire d'un soldat et d'un polichinelle, tous deux amoureux de la même poupée, qui se déclarent une redoutable guerre de petits pois ! Avec Alexandre Martin-Varroy dans le rôle de Polichinelle, accompagné par Catherine Imbert au piano. Musique : Claude Debussy. Gratuit. Réservation obligatoire dans la limite des places disponibles.

Samedi 30 mars, à 18h. Durée : 40 minutes. Contact : 01 30 87 20 75 ou musee.claude-debussy@saintgermainenlaye.fr

LES ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES

De l'art au Jardin des Arts

Samedi 6 avril, de 10h à 12h

Viens peindre dehors comme Paul Vera. Confortablement installés dans le Jardin

des Arts – si le temps le permet ! – les petits artistes aiguisent leur regard, leur perception des formes et des couleurs. Et s'il pleut, inspirons-nous des aquarelles de Vera pour imaginer un port et ses bateaux. Par la médiatrice du musée. À partir de 8 ans. Durée : 2 h. Gratuit. Sur réservation.

Jouons avec Aramis !

Samedi 13 avril, de 10h à 12h

Dans l'exposition, tu as fait connaissance avec Aramis, le chat malicieux. Avec Roxane, l'artiste qui l'a imaginé, tu apprendras à le dessiner pour ensuite lui créer un espace de jeux à sa mesure en s'inspirant des œuvres présentées.

Par Roxane Perroux, artiste (Oh ! Mon dessin). Dès 8 ans. Durée : 2h. Gratuit.

Sur réservation à :

culture.saintgermainenlaye.fr

Contact : 01 30 87 20 75, musee.municipal@saintgermainenlaye.fr

À LA MICRO-FOLIE (PLACE DES ROTONDES)

- **Samedi 23 mars, de 14h30 à 16h15** (quatre premiers épisodes) : micro-ciné. Projection sur le thème du handicap visuel. Ce rendez-vous a pour objectif de sensibiliser le grand public au quotidien des personnes malvoyantes et aveugles et de donner des informations et des conseils utiles pour une meilleure insertion, ainsi qu'un espace d'expression qui leur est dédié. Pour adolescents et adultes.
- **Samedi 23 mars, de 17h à 18h** : conférence *Une heure, une artiste*, sur Rosa Bonheur. Par Emmanuelle Loizeau, docteure en histoire de l'art et conférencière nationale. Pour adolescents et adultes.
- **Mercredi 27 mars, de 10h à 12h et de 14h à 18h** : découverte libre de la dernière mallette (jeux pédagogiques, cartes d'œuvres...) de la Réunion des musées nationaux – Grand Palais Art et Sport. Dès 6 ans.
- **Samedi 30 mars, de 16h à 17h45** (quatre derniers épisodes) : micro-ciné. Projection sur le thème du handicap visuel. Ce rendez-vous a pour objectif de sensibiliser le grand public au quotidien des personnes malvoyantes et aveugles et de donner des informations et des conseils utiles pour une meilleure insertion, ainsi qu'un espace d'expression qui leur est dédié. Pour adolescents et adultes.
- **Mercredi 3 avril, de 14h30 à 16h30** : atelier de flocage sur le thème des jeux paralympiques et des valeurs olympiques. Dès 8 ans.

Toutes ces activités sont sur inscription obligatoire à micro.folie@saintgermainenlaye.fr

Dans les médiathèques

- Club de lectures adultes *Lire et le dire*, **samedi 23 mars à 10h30**, à la médiathèque Marc-Ferro.
- Exposition *Idiomatic !* (lire *Le JSG 843*), **jusqu'au 29 mars** à la médiathèque Marc-Ferro et **du mardi 2 avril au samedi 13 avril** à la médiathèque George-Sand.
- Croqu'histoires (contes dès 3 ans), **mercredi 27 mars à 16h**, à la médiathèque George-Sand.

mediatheques.saintgermainenlaye.fr

AGENDA

22 MARS
CONFÉRENCE

Jérusalem, carrefour des monothéismes, par Brigitte Dumortier, ancienne élève de l'École normale supérieure, agrégée et docteur en géographie, présidente de l'Université Libre de Saint-Germain-en-Laye. Par l'Université Libre. Adolescents et adultes. Sans réservation. 14h15.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10€ pour les non-adhérents.

23 MARS
ATELIER CULINAIRE

Cuisine japonaise (adultes). 10h-13h.
Réservation : finezzedigiada@gmail.com. 06 02 18 62 52.

23 MARS
STAGE DE DESSIN À L'ENCRE

Pour capturer la complexité des végétaux. 14h-18h.

ATELIER PIÈCE UNIQUE
(1, PLACE DU LAVOIR, À FOURQUEUX)
01 34 51 94 31. contact@atelier-piece-unique.com
atelier-piece-unique.com

23 MARS
CONFÉRENCE

Un grand complexe cultuel à Autricum (Eure-et-Loir), par Bruno Bazin, archéologue – Direction de l'archéologie de Chartres métropole, responsable de la coordination scientifique. Par les Amis du musée d'Archéologie nationale (MAN). 10h30.

MAN (PLACE DU CHÂTEAU).

24 MARS
ATELIER CULINAIRE

Cuisine durable (adultes). 10h – 13h.
Réservation : 06 02 18 62 52. finezzedigiada@gmail.com

25 MARS
CONFÉRENCE

Art et Olympisme, par Jean-Yves Guillaïn, docteur en sciences du sport, coach et sociologue des organisations. Par l'Université Libre. Adolescents et adultes. Sans réservation. 14h15.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10€ pour les non-adhérents.

26 MARS
CONFÉRENCE

Le soleil, dieu de la peinture impressionniste, par Marianne Mathieu, historienne de l'art, ancienne directrice du musée Marmottan. Par l'Université Libre. Adolescents et adultes. Sans réservation. 14h15.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10€ pour les non-adhérents.

28 MARS
CONFÉRENCE

La musique à la cour de Louis XIII, par Thomas Leconte, diplômé du Conservatoire de Paris et du Conservatoire royal de Bruxelles, chercheur au Centre de musique baroque de Versailles. Par l'Université Libre. Adolescents et adultes. Sans réservation. 14h15.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10€ pour les non-adhérents.

30 MARS
ATELIER DESSIN OU PEINTURE

Les arbres remarquables pour source d'inspiration. 14h-18h.

ATELIER PIÈCE UNIQUE
(1, PLACE DU LAVOIR, À FOURQUEUX)
01 34 51 94 31. contact@atelier-piece-unique.com
atelier-piece-unique.com



©CREATENOTDESTROY

3 AVRIL
CONCERT AFROBEAT

Écouter K.O.G revient à goûter l'énergie intarissable de cet artiste envoûtant et engagé, naviguant entre afrobeat, jazz, soul ou encore gospel. À 20h30.

LA CLEF (46, RUE DE MAREIL)
laclef.asso.fr
13 à 17 euros - Gratuit adhérents La CLEF.

4 AVRIL
CONFÉRENCE

Julien Gracq, auteur et lecteur de romans, par Jean-Louis Tissier, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé et docteur en géographie, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Par l'Université Libre. Adolescents et adultes. Sans réservation. 14h15.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10€ pour les non-adhérents.

5 AVRIL
DÎNER-DÉBAT

Autour de l'ouvrage Des amours de Gl's. Les petites fiancées du Débarquement (édition Tallandier), en présence de l'auteure Hilary Kaiser. Par le jumelage Winchester/ Saint-Germain-en-Laye. 19h30.

jumelage.sgl.winchester@gmail.com

5 AVRIL
CONFÉRENCE

La diplomatie publique européenne, par Xavier Carpentier-Tanguy, docteur en histoire contemporaine de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), membre du Centre d'Études Stratégiques de la Marine Nationale (CESM), chaire Outre-mer et Indopacifique à Sciences Po Paris. Par l'Université Libre. Adolescents et adultes. Sans réservation. 14h15.

SALLE J.-TATI (12 BIS, RUE DANÈS-DE-MONTARDAT)
universitelibresaintgermainenlaye.com
Gratuit pour les adhérents.
10€ pour les non-adhérents.

6 AVRIL
CONFÉRENCE

De 17h à 18h : conférence Une heure, une œuvre sur Le Verrou, de Fragonard. Par Emmanuelle Loizeau, docteure en histoire de l'art et conférencière nationale.

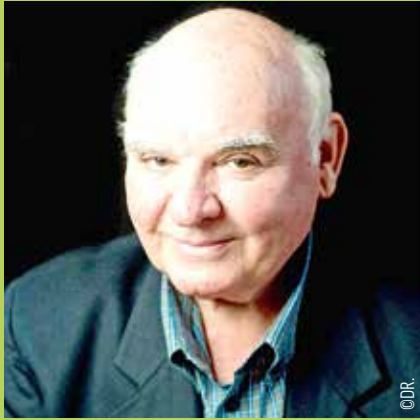
MICRO-FOLIE (PLACE DES ROTONDES)
Sur inscription à :
micro.folie@saintgermainenlaye.fr

DÈS MAINTENANT
MUSIQUE

Le livre de partitions de l'album From home, de Vivian Roost, est disponible. Il comporte 74 pages et regroupe 13 partitions imprimées de pièces pour piano solo.

Commande sur : vivianroost.com/musicshop

Michel Pastoureau, à l'hôtel de ville



©DR.

Mardi 2 avril, à 15h, à l'hôtel de ville (16, rue de Pontoise), la Bibliothèque pour Tous propose une rencontre-dédicace avec Michel Pastoureau. Grand historien, médiéviste, spécialiste des couleurs, de la symbolique des animaux, l'auteur présentera son dernier opus : La Baleine, une histoire culturelle (éditions du Seuil). Suivant les époques, la baleine, cet animal étrange, a été considéré tantôt comme le diable, tantôt comme une espèce à protéger !

Réservation indispensable
au 01 34 51 84 66 ou à
marijo.ernewein@gmail.com

En bref

DEUX RÉCOMPENSES

Plusieurs membres de l'Université Libre de Saint-Germain-en-Laye et ses environs ont été récompensés par les Prix de l'Ufuta (Union française des universités tous âges), dont elle fait partie. La Plume d'argent a été décernée jeudi 21 mars à Isabelle Burgeat pour sa nouvelle La Retraite des Blérot. L'auteur participe à l'atelier d'écriture d'Evelyne Marmonnier, qui transmet sa culture littéraire et les outils nécessaires à la réalisation d'écrits. Hélène Solignac et les participants au séminaire d'Histoire ont reçu le Prix de la recherche pour l'ouvrage consacré à Saint-Germain : L'Univers de la forêt au fil de l'eau.



“Wake up every day with the thought that something amazing is about to happen.”

WELCOME TO DHARMA YOGA

WWW.DHARMAYOGA.FR

« LES TERRITOIRES SONT UNE DES VALEURS DE L'OPTIMISME »

En conférence le 19 mars à Saint-Germain, Thierry Saussez, ex-dirigeant du service d'information du gouvernement, actuel président de la Ligue des Optimistes de France et du label Villes et Villages où il fait bon vivre, a répondu à nos questions.

Être optimiste, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Thierry Saussez. Quand j'ai quitté mes fonctions auprès du gouvernement, en 2010, j'ai voulu relever un défi encore plus grand : faire reculer le pessimisme et la morosité en France.

Le pessimisme est, au fond, une forme de démission parfois honteuse, puisque le pessimiste n'oserait même pas parler de ses états d'âme aux gens qu'il aime. De l'autre côté, il y a les optimistes béats, qui vous expliquent que tout leur a toujours réussi, que tout ira bien tout le temps. Mais la vie est belle, à proportion qu'elle est féroce. Il y a toujours des hauts et des bas, et en conséquence, cela ne peut pas fonctionner non plus.

Au milieu de tout ça, il y a l'optimiste lucide, qui sait qu'il aura des difficultés à affronter, des obstacles à contourner, et que quand ça ne va pas, il faut chercher en soi les capacités de mobilisation. Une seule pensée

positive peut nous aider à améliorer notre bien-être et à voir les choses du bon côté, surtout quand c'est nécessaire. La Ligue des Optimistes de France porte ce message : même dans les difficultés que vous pouvez rencontrer, regardez aussi ce qui est beau, motivant : les traceurs, les innovateurs, les entrepreneurs, les élus aussi. Tous ceux qui, au fond, sont porteurs de bonnes nouvelles et apportent des solutions au lieu de créer des problèmes.

Vous avez créé, il y a quelques années, le label Villes et Villages où il fait bon vivre...

T. S. Cette marque suit la même logique. Les territoires sont une des valeurs de l'optimisme en France : il s'y passe des choses tout le temps, c'est créatif, ça bouge, on y prend des initiatives. Nous avons eu l'idée de prendre les données de l'Insee, qui couvrent tous les pans de l'action municipale, puis d'établir un palmarès annuel qui regroupe toutes les communes de France



métropolitaine. On réalise un sondage chaque année, auprès d'un échantillon représentatif de Français, pour qu'ils classent leurs priorités pour dire qu'il fait bon vivre dans une ville ou un village. Les trois critères qui arrivent systématiquement en tête sont la qualité de vie, la sécurité et la santé. Mais pour obtenir un bon classement, il faut marquer des points partout. Aujourd'hui, ce label est devenu une référence du classement des communes.

Qu'est-ce qui explique, d'après vous, le net progrès de Saint-Germain-en-Laye cette année ?

T. S. Saint-Germain a gagné 12 places au niveau national et se classe 73^e sur 34 808 communes ! Autrement dit, la ville est dans les 0,3 % des territoires les mieux

classés. Elle est également deuxième dans les Yvelines, sur 259 communes. Mais en réalité, dans sa strate de population, elle est première puisque Versailles a beaucoup plus d'habitants. Les catégories dans lesquelles la commune obtient le plus de points, et qui expliquent son très bon classement, sont l'éducation, les finances et les impôts locaux. Ce qui prouve qu'elle est gérée de manière vertueuse. Bien avant le Covid, le classement avait aussi montré l'exode des habitants des grandes villes, vers des villes plus petites, pour y trouver un peu d'air et une meilleure qualité de vie. Cette année, Paris a quitté le top 100, et Saint-Germain a progressé. Ce mouvement a tendance à ralentir, mais à la moindre secousse nouvelle, ça reprendra.

ÉTENDUE SAUVAGES

— depuis 2002 —



VIVEZ VOS RÊVES AU CŒUR DE LA NATURE
AVEC DES SPÉCIALISTES DU VOYAGE SUR-MESURE

17 bis rue Thiers, Saint-Germain-en-Laye

etendues-sauvages.com

Tél. 01 77 37 03 10

NUMÉROS UTILES

• SAMU et urgences médicales : 15

• Police Nationale : 17
ou 01 39 10 91 00

• Pompiers : 18

• Police Municipale : 01 30 87 20 08

• Gendarmerie : 01 39 04 04 00

• Centre antipoison : 01 40 05 48 48

• Pharmacies de garde en cas d'urgence : 01 39 10 91 00 ou 17

• SOS Médecin : 01 39 58 58 58

• Centre hospitalier intercommunal :
01 39 27 40 50

• Ambulances : 08 25 00 21 15

• SOS Dentaire : 01 43 37 51 00

• Dépannage Gaz (G.R.D.F.) :
0 800 47 33 33

• Dépannage ENEDIS : 09 726 750 78

LA RÉDACTION

Le Journal de Saint-Germain
16, rue de Pontoise – BP10101
78101 Saint-Germain-en-Laye
journal@saintgermainenlaye.fr

Directeur de la publication :
Arnaud Pericard

Rédactrice en chef : Bérengère Adda

Journalistes : Antoine Vergnaud,
Eliott Vaissié

Maquettiste : Justine Boullier

Photos : Marceau Hussenet,
Antoine Vergnaud

Publicité : Isabelle Huart
(06 70 01 67 34 / 01 30 87 22 23)

Distribution : Adrexo – 01 39 75 51 93

Impression : Imprimeries IPS Pacy
Route de Paris – 27120 Pacy-sur-Eure

Création : Cithéa



Tirage : 33 500 exemplaires
ISSN : 0293-8278

À VOS PROCURATIONS !

Le 9 juin prochain, les Français et Européens inscrits sur les listes électorales seront appelés aux urnes pour l'unique scrutin des élections européennes (*lire Le JSG 843*). Si vous êtes indisponibles ce jour-là, pensez au vote par procuration. Il permet à l'absent (le mandant) de se faire représenter par un électeur de son choix (le mandataire). Un mandant peut confier une procuration « déterritorialisée » à un mandataire qui n'est pas inscrit dans la même commune.

Le nombre de procurations est limité pour le mandataire :

- à une seule procuration établie en France ;
- à deux procurations : l'une en France et l'autre à l'étranger, ou deux à l'étranger.

Depuis le 6 avril 2021, il est possible de remplir sa demande de procurations en ligne sur le site *maprocuration.gouv.fr*. Il faudra d'abord récupérer auprès de votre mandataire :

- soit son numéro d'électeur (sur sa carte électorale ou en interrogeant sa « situation électorale » sur *service-public.fr*) et sa date de naissance ;

- soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

Vous pourrez alors effectuer votre demande de procuration en ligne. Il vous faudra ensuite vous rendre au commissariat (19, rue de Pontoise), muni de votre carte d'identité.

Si vous préférez ne pas choisir cette procédure dématérialisée, rendez-vous avec votre pièce d'identité :

- au Tribunal de proximité (22, rue de la Maison-Verte et au 01 30 87 42 14) où vous pourrez remplir le formulaire de procuration ;

- au commissariat (19, rue de Pontoise) pour remplir ledit formulaire.

Contact : 01 39 10 91 00.

Agissez tôt car la procuration doit figurer sur la liste d'émargement le jour du scrutin. Le mandataire devra se présenter en personne, muni de sa pièce d'identité. Pour les citoyens incapables de se déplacer pour des raisons de santé, des officiers de police judiciaire peuvent se rendre à leur domicile. La demande de déplacement doit être faite par écrit au commissariat de police et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Union pour
Saint-Germain / Fourqueux

Équilibre Zéro Carbone

Dès le début du mandat, la commune nouvelle s'est inscrite dans la démarche de protection de l'environnement. Cet enjeu initialement à l'arrière-plan du débat politique est devenu l'une des préoccupations majeures des Saint-Germanois. En 2022, avec nos 60 ambassadeurs Zéro Carbone, nous avons recueilli 150 propositions sur l'énergie, les mobilités, l'alimentation. 300 personnes se sont formées à la Fresque du Climat, montrant leur forte motivation pour nous accompagner dans cette démarche.

En 2023, nous avons défini les axes de travail prioritaires afin de suivre la trajectoire de l'Équilibre Zéro Carbone. Parmi ceux-ci, la rédaction, ces derniers mois, de notre PACE (Plan d'Action Climat Énergie). Ce document évolutif et dynamique s'inscrira nécessairement dans la perspective des territoires qui nous entourent. Faire seul n'aurait pas de sens, il nous faudra être le catalyseur des réflexions concertées. Concernant les mobilités, qui représentent 58% de notre empreinte carbone, nous allons devoir accroître nos efforts en développant les offres de transports en commun. En matière d'énergie, nous devons poursuivre la réduction de nos consommations par une meilleure isolation du bâti et étudier des solutions de ressources alternatives. Enfin, dans le domaine de l'alimentation et de la consommation (16% de notre empreinte carbone), tout sera à envisager pour être plus vertueux. Les ambassadeurs Zéro Carbone qui ont travaillé avec nous pour élaborer ce constat vont maintenant nous accompagner dans une démarche visant à améliorer la résilience de notre territoire, repenser nos mobilités pour un meilleur cadre de vie, promouvoir la sobriété énergétique des bâtiments et encourager l'économie circulaire. Toutes ces transitions seront nécessaires pour que nous soyons exemplaires dans la démarche indispensable d'inversion du dérèglement climatique. Nous le devons aux générations futures.

Daniel Level, Maire délégué

Saint-Germain
écologique et solidaire

Une reconquête écologique, oui mais...

Le conseil municipal, lors de sa séance du 7 février, s'est prononcé sur le choix du concessionnaire pour la mise en œuvre de l'opération dite de « reconquête écologique » de la plaine de Garenne. C'est la société Lafarge Granulats qui a remporté le marché.

Il s'agit de transformer un espace d'environ 122 ha, situé au nord de la forêt de Saint-Germain, et qui a longtemps servi à l'épandage des eaux usées de la ville de Paris. Le projet consiste à dépolluer le site, extraire un gisement de granulats du sous-sol et le remblayer ensuite avec des terres inertes, puis déployer cette reconquête. La place manquant pour vous décrire les nombreux aspects de ce dossier complexe, nous pouvons simplement émettre des inquiétudes concernant les vertus écologiques dont il se pare. En effet, comprend de nombreux risques, notamment ceux concernant les opérations de dépollution avec l'extraction et le convoyage d'une masse considérable de terres polluées. C'est la raison pour laquelle notre groupe s'est abstenu lors de ce vote. Le projet comprenant l'aménagement d'un site de production d'énergie renouvelable et de reforestation partielle (énergie photovoltaïque) est certes bienvenu mais il soulève lui aussi des interrogations sur la pertinence de la durée contractuelle de 30 ans. Conscients de l'incalculable valeur de la forêt de Saint-Germain classée en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique) pour les habitants de notre commune, nous nous mettons à votre disposition pour vous éclairer sur ce dossier sensible qui fera certainement l'objet d'une enquête publique, occasion pour tous les citoyens de le consulter et de donner leur avis.

Vos élus de gauche : Blandine Rhoné, Jocelyn Jean-Baptiste, Alicia Castiglieo

Unis pour agir
Saint-Germain / Fourqueux

Silence, ça pousse...

Avec l'arrivée du printemps, ce n'est pas seulement la végétation qui pousse au fond des jardins mais également les balcons. La trêve imposée par la crise immobilière aura été brève pour notre commune. Saint-Germain-en-Laye semble épargnée par une conjoncture morose pour de nombreux promoteurs.

Si de nombreux projets sont nécessaires pour porter le dynamisme de notre ville et concrétiser la rénovation urbaine indispensable (comme au quartier de l'Hôpital), trop nombreux sont les riverains contraints, parfois seuls, à engager un bras de fer avec des acteurs dont le contentieux relève davantage de leur métier que le dialogue (Prioret, Carrières, Gaudines,...). Assurément, la ville n'est pas responsable de tout et la loi s'applique aussi à Saint-Germain-en-Laye même lorsque celle-ci conduit à des « surdensifications » irréfléchies. Mais l'union fait la force et c'est notre leitmotiv : la ville doit se mêler de ce qui regarde ses habitants sans timidité ni retenue et se tenir à leur côté.

Comme nous l'avons fait par le passé, nous continuerons à porter la voix de celles et ceux qui défendent également une certaine idée de notre ville : dynamique, certes, mais exigeante également et en particulier lorsqu'il s'agit de modeler le visage que nous voulons donner à l'avenir de notre ville.

Nous vous invitons à nous adresser vos messages à : rassemblementstgermain@gmail.com

Pour le groupe
Alexandre Grevet

Audace pour
Saint-Germain

Des temps rigoureux

En mars, tout ne sort pas de l'hiver ! À Saint-Germain, les commerces connaissent toujours des difficultés de trésorerie – y compris en centre-ville. Ainsi de telle boulangerie qui a fermé en raison de la cherté des loyers. Ainsi de la raréfaction progressive des commerces de gamme intermédiaire. Au développement des commerces de luxe répond celui des commerces bas de gamme (p. ex. de restauration rapide) qui traduit la disparition de la classe moyenne et la montée de la pauvreté. Qui pourra encore vivre à Saint-Germain demain ? Les classes moyennes confrontées à ce phénomène d'éviction progressive risquent en plus de devoir faire face à la rigueur financière que nous annonce l'État. Le ministre Bruno Le Maire vient d'annoncer l'annulation de 10 milliards de crédits de paiement en 2024 et 20 milliards en 2025. Cela est lié à la révision à la baisse de la croissance, mais aussi à l'absence d'efforts pour maîtriser les dépenses publiques ces dernières années. L'État a cru qu'il pourrait continuer à vivre sur le même train, mais il a oublié qu'il ne dépendait en dernier ressort que de la richesse produite ! La rigueur est donc de retour. Elle prend déjà plusieurs formes : gel des traitements des fonctionnaires dès cette année ; gel du budget des hôpitaux (qui dément par avance les promesses du Gouvernement sur le développement tant attendu des soins palliatifs).

Étonnamment, des dépenses moins nécessaires aux Français sont sanctuarisées : rien n'est trop beau pour les JO ! Quant aux trois milliards d'euros d'aide promise à l'Ukraine, nul ne sait exactement où cet argent sera trouvé...

Moins de ressources, trop de dépenses ; la conséquence était hélas attendue : les impôts vont augmenter. Pour commencer, la hausse de la taxe foncière est déjà fixée à 4 % cette année – soit trois points de plus que la croissance du PIB prévue. Le bilan économique de la Macronie est décidément désastreux.

Didier Rouxel & Luc Le Garsmeur
audacepoursaintgermain@gmail.com

PH FRAGRANCES : BOUTIQUE POP-UP



pH fragrances est une marque pionnière de parfums Niche & Durable, autrement dit de luxe et engagée pour la santé et l'environnement.

8 senteurs de parfums sont déclinées en soins corps (savon liquide, gel douche, crème mains et corps...) et pour la maison (bougies, bâtons à parfums, lessives...).

Après 2 ans de recherche et développement, la fondatrice, Camille Le Feuvre, travaille avec 20 partenaires français ainsi que 5 laboratoires de fabrication à Grasse. Les parfums ont été créés par les plus grands parfumeurs du groupe leader mondial Givaudan qui ont mis leurs plus belles qualités d'ingrédients naturels collectés de manière éthique et responsable.

pH fragrances répond ainsi à un besoin des consommateurs pour une marque qualitative, naturelle et exigeante mais à des prix abordables. Camille vous accueille dans son concept store ouvert pour plusieurs mois où elle se fera un plaisir de vous expliquer l'élaboration de ses gammes raffinées et de ses précieux élixirs.

Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h et le dimanche de 11h à 13h.

7, rue des Coches • Tél. : 06 24 97 75 19
phfragrances.com



FINEZZE DI GIADA : ATELIERS DE PÂTISSERIE CRÉATIVE



Giada Perucci, installée à Saint-Germain-en-Laye depuis 2016, propose des ateliers culinaires thématiques. Pâtissière diplômée, elle anime ces ateliers soit au domicile du client, soit dans sa toute nouvelle « kitchen lounge », conçue par une architecte saint-germanoise, et agencée pour faciliter les préparatifs et stimuler la créativité.

Giada propose trois types d'animations :

- ateliers thématiques pour adultes ou pour enfants ou encore en binôme parents/enfants ;
- ateliers d'animation d'anniversaires ou tout autre événement tel que les enterrements de vie de jeune fille ;
- séances de *team building* pour les entreprises.

Giada ne se contente pas de proposer des ateliers de pâtisserie mais aussi des menus complets élaborés autour des cuisines italienne, japonaise, durable, etc.

Vous repartirez avec plein d'astuces et un savoir-faire hyper gourmand avec bon nombre de recettes simples à concocter.

Réseaux sociaux Facebook/Instagram : @finezzedigiada,
site web : finezzedigiada.com, pour découvrir chaque mois la programmation de ses ateliers. Tarification sur devis.
Infos et réservations : finezzedigiada@gmail.com

BOUDOIR DU REGARD : REDESSINER LES TRAITS DU VISAGE



Delphine Vitale et sa fille Sandra ont repris la franchise de l'institut en novembre de l'année dernière. Sophie, la responsable, et Cindy, accueillent femmes et hommes pour leur prodiguer l'un des nombreux soins proposés. Elles sont esthéticiennes diplômées et ont également reçu une formation interne avec certification. Les prestations :

- sourcils : restructuration, teinture, *brow lift* (discipliner des sourcils en bataille), maquillage permanent plus ou moins soutenu ;
- cils : courbure, teinture, extensions avec effet naturel, maquillé ou glamour ;
- maquillage permanent *liner* et lèvres ;
- épilation.

Le petit plus de l'institut : le rituel du regard qui consiste en un soin contour des yeux de 30 minutes, en séance unique ou en cure, avec les produits cosmétiques *ioma*.

Les pigments utilisés, fabriqués en France, sont spécifiquement élaborés pour l'enseigne. En outre, vous pouvez acheter les produits de maquillage *Boudoir du Regard* et les produits cosmétiques de la marque *ioma*.

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h et bientôt le lundi aussi.

13, rue Danès-de-Montardat • Tél. : 01 34 51 40 53 • boudoirduregard.com



CRÈCHE INFANS : GRANDIR EST UN JEU D'ENFANTS !



Le groupe Infans compte aujourd'hui une vingtaine de crèches et microcrèches en France. Il a récemment acquis une crèche privée (anciennement Neokids Montessori) située à Saint-Germain-en-Laye.

Cette charmante structure de 22 berceaux ouvre ses portes aux enfants âgés de 8 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle dispose d'une superficie d'environ 430 m² avec un espace extérieur de 228 m².

Dotée d'une équipe qualifiée et expérimentée, cette crèche garantit un accueil de qualité et un épanouissement optimal pour les tout-petits, offrant ainsi une tranquillité d'esprit aux parents. Sous la responsabilité d'Anne-Sophie, l'équipe est constituée de 3 auxiliaires de la petite-enfance. Chez Infans, l'accent est mis sur l'apprentissage, qui se fait à travers le jeu, la communication et une ouverture sur le monde ! Les enfants explorent, s'éveillent et développent leur autonomie, les préparant ainsi à une vie empreinte d'indépendance.

Les repas servis sont élaborés en circuits courts et en fonction de la saisonnalité des produits. Crèche conventionnée CAF.

105, rue du Pontel • Renseignements, tarifs et inscription : infans.fr

GHERARDI J.-P.
Depuis 30 ans

**Entreprise générale
de maçonnerie**

Restauration, agrandissement,
terrassment, ravalement, agencement cloison,
faux plafonds, isolation

Tél. : 01 34 51 42 64

10, rue Lamé - 78100 Saint-Germain-en-Laye
j-p.gherardi@wanadoo.fr

RGE
QUALIBAT

APPART'CITY
COLLECTION
★★★★

Formule Brunch
LE 1^{ER} ET LE 3^{ÈME}
DIMANCHE DU MOIS
DE 11H30 À 15H00
30€/adulte • 15€/enfant

*Les 07 et 21 Avril
et le 05 Mai 2024
Inscrivez-vous vite !*

Appart'City Collection Saint-Germain-en-Laye
11 Place Christiane Frahier • 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
RÉSERVATION AU +33 (0)1 73 60 68 44

**HÔTEL DES VENTES
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Soyez notre
prochain record !

ESTIMATIONS GRATUITES
TOUS LES LUNDIS À L'ÉTUDE

Vendu en 2022
890 000 €

- Ventes aux enchères
- Estimations
- Inventaire de :
 - successions
 - assurances
 - partages

Vendu en 2023
1 450 000 €

SGL ENCHÈRES, 13 rue Thiers - 78100 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél. : 01 39 73 95 64 - contact@sgl-encheres.com

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Alors que la Ville s'apprête à promulguer son Plan d'Action Climat un premier bilan réalisé à l'échelle locale met en évidence la

Saint-Germain-en-Laye et ses habitants sont prêts à relever le défi ! Alors que les changements climatiques ne sont un secret pour personne, la Ville s'est engagée, depuis plusieurs années déjà, dans une démarche Zéro carbone. Car si les changements sont globaux et que les États planifient des actions sur le long terme afin de limiter notre impact sur l'environnement, ce sont bien nos habitudes quotidiennes qui viennent impacter nos émissions de gaz à effet de serre (GES).

Les solutions sont donc bien locales et, forte de ce constat, la Ville a souhaité, dès 2021, en étant signataire de la convention des Maires pour le climat et l'énergie (mouvement européen associant les autorités locales et régionales engagées dans l'amélioration de leur efficacité énergétique), engager la rédaction d'un Plan d'Action Climat Énergie (PACE), en y associant ses habitants. Dans ce cadre, l'institut Efficacity et Suez Consulting, ont également accompagné la Ville en réalisant un diagnostic des émissions de GES à l'échelle du territoire. Les chiffres issus de ce bilan carbone ont eux-mêmes permis l'élaboration d'une feuille de route, qui priorise des actions à mettre en place à l'échelle de la ville pour



LES OBJECTIFS POUR 2050

(par rapport à 2019)



**Émissions
de GES**
-88%



**Consommation
énergétique**
-49%



**Énergies
renouvelables**
60%

atteindre la neutralité carbone du territoire d'ici à 2050. Cette stratégie est inscrite dans le PACE, et sera promulguée lors du Conseil municipal du mois de juin.

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Les objectifs sont clairs et ambitieux : la Ville souhaite réduire les émissions de GES sur son territoire de 88 %, la consommation énergétique de 49 %, et porter la part de cette consommation couverte par des énergies renouvelables à 60 %.

Pour mettre en perspective ces objectifs, le bilan carbone, qui porte sur des chiffres de 2019, estime les émissions annuelles de GES à 460 000 tonnes équivalent CO₂ (soit 10,3 tonnes par habitant), la consommation énergétique à 852 000 MWh (soit

la consommation de 71 000 équivalents-logements, correspondant à 12 MWh par an et par logement) et la part d'énergies renouvelables à 5 %.

Trois secteurs, considérés comme principaux émetteurs de GES, ont été identifiés : la mobilité, la consommation énergétique des bâtiments, et la consommation (alimentation et achats). Le premier volet (qui comprend le fret routier et la mobilité des personnes) représente à lui seul 58 % des émissions, soit 266 tonnes équivalent CO₂, ce qui équivaut à... 266 000 vols aller-retour Paris-New York, pour une personne !

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR AGIR

Les chiffres peuvent alarmer, mais les solutions sont bien réelles et pour certaines, déjà mises en place dans la

ZÉRO CARBONE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Énergie et sa feuille de route pour lutter contre le changement climatique et ses effets au mois de juin, nécessité d'impliquer le plus grand nombre. Pour atteindre des objectifs ambitieux, d'ici à 2050.



Le mot de... Priscille Peugeot,
Maire-adjointe chargée de la Citoyenneté

C'est ensemble que nous parviendrons à relever les défis de demain.

Depuis le début du mandat, en 2020, nous avons mis en place un Conseil local du développement durable (CLDD), composé d'élus, d'experts et d'associations, qui a accompagné la Ville sur toutes ses politiques concernant la transition écologique. En 2021, la Ville a signé la convention des Maires pour le climat et l'énergie et s'est engagée sur deux points : rédiger son Plan d'Action Climat Énergie (PACE) et impliquer ses citoyens. Une des manières de le faire, était de créer un collectif d'ambassadeurs Zéro Carbone, incarné par des Saint-Germanoises déjà dans l'action, moins dans l'expertise, et qui étaient donc complémentaires avec le CLDD. Ces deux instances ont participé à la rédaction du PACE.

Aujourd'hui, chacun cherche à son niveau à améliorer nos habitudes, nos comportements, en proposant de nouvelles idées. Les budgets participatifs montrent aussi, à travers les projets qui sont plébiscités par la population, que les Saint-Germanoises sont concernés par le développement durable. Nous allons prochainement mutualiser les compétences des membres du CLDD et celles des ambassadeurs Zéro Carbone, en proposant une nouvelle instance participative, qui continuera d'accompagner la Ville dans la mise en place de son plan d'action. La Ville avance dans le bon sens et c'est ensemble que nous parviendrons à relever les défis de demain.

commune nouvelle. Elles se traduisent à travers quatre grands domaines :

- aménager un territoire plus résilient face aux dérèglements climatiques, qui préserve ses ressources naturelles et réduit l'impact sur les vivants,
- repenser la mobilité pour améliorer le cadre de vie et la santé des Saint-Germanoises,
- promouvoir la sobriété énergétique, les énergies renouvelables et améliorer la performance énergétique et climatique des bâtiments,
- encourager une économie circulaire et promouvoir une alimentation locale, saine et responsable.

Pour chacun de ces domaines, Saint-Germain-en-Laye et ses habitants n'ont en effet pas attendu la rédaction du PACE pour développer des solutions.

La végétalisation de l'espace public, la rénovation thermique des bâtiments, la refonte du schéma directeur de circulation et de stationnement, l'extension du réseau de chaleur urbain, l'optimisation de la consommation en eau, la création d'écoquartiers, ou encore l'approvisionnement en fruits, légumes et fleurs grâce à un partenariat avec le lycée horticole, sont autant d'exemples récents montrant que la Ville et les citoyens sont tournés dans la bonne direction. C'est la pérennisation de ces solutions, et l'implication du plus grand nombre, qui permettront d'atteindre les objectifs du Plan d'Action Climat Énergie. La neutralité carbone, c'est l'affaire de tous !

Des écogestes pour agir

Il existe des centaines de petites habitudes, appelées écogestes, à prendre pour agir à son échelle et limiter son empreinte carbone.

Dans votre consommation



- Repensez votre alimentation en favorisant les produits de saison et en limitant votre consommation de viande.
- Bannissez les produits chimiques et le plastique à usage unique.
- Favorisez les achats d'équipements avec une étiquette énergétique performante.

Au bureau



- Éteignez la lumière dans les pièces inoccupées et débranchez vos appareils électriques.
- Imprimez uniquement si c'est vraiment nécessaire, privilégiez le recto-verso en noir et blanc.
- Archivez et supprimez les fichiers trop volumineux de votre boîte mail.

À la maison



- Baissez le chauffage et limitez votre consommation d'eau chaude.
- Faites le tri de vos déchets organiques (compostage) et des papiers et emballages, et récupérez les eaux de pluie pour le jardin.
- Réduisez vos déchets au maximum et favorisez le réemploi.

Lors de vos déplacements



- Prenez l'escalier plutôt que l'ascenseur dans la mesure du possible.
- Choisissez les transports en commun, le vélo ou la marche pour les petits déplacements, plutôt qu'une voiture individuelle.
- Lors de vos voyages, privilégiez toujours le train plutôt que l'avion.

Estimez votre propre bilan carbone

Pour se mettre à l'action, il peut être intéressant et motivant d'avoir une idée de son empreinte carbone individuelle, afin de mesurer les progrès effectués, voire d'y ajouter une dimension ludique en les comparant avec ceux de ses proches. Car même à petite échelle, chaque geste compte ! Le site internet nosgestesclimat.fr propose ainsi de passer un test gratuit et rapide (10 minutes) pour obtenir une estimation de son empreinte carbone de consommation.

Il propose également de nombreuses pistes pour agir, toujours à l'échelle individuelle.



En cette mi-mars, les magnolias sont en fleur. Dans le jardin de l'hôtel de ville, vous êtes nombreux à venir en profiter et photographier chaque jour leur floraison luxuriante et éphémère.



« Ils sont là c'est notoire, pour accueillir quelque temps les amours débutants », chantait Georges Brassens.

Les deux bancs publics de la place de la Victoire, installés il y a quelques semaines, offrent également un beau panorama sur ce lieu, remis à neuf et végétalisé, qui sera inauguré samedi 23 mars dès 11h30 (lire *Le JSG* 843).

Alors que le printemps pointe officiellement le bout de son nez, cette nature bourgeonnante devrait bientôt offrir de magnifiques couleurs aux Saint-Germainois, amoureux ou simples passants honnêtes.



**L'École
Bilingue
Diderot**

Nos Coursus bilingues 50% en anglais

*Un projet éducatif soutenu au service des élèves,
des valeurs d'ouverture au monde,
un esprit de rigueur et d'évaluation positive.*

- Maternelle (TPS, PS, MS, GS)
- Primaire (CP, CE1, CE2, CM1, CM2)
- Collège (6^e, 5^e, 4^e, 3^e)
- Classes à haut potentiel et trilingues (anglais - espagnol)
- Théâtre musical bilingue (anglais)
- Partenariat Cambridge Assessment Education

**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**

**LE 1^{ER} JUIN
DE 9H À 12H30**

L'ÉCOLE BILINGUE DIDEROT
27, RUE DIDEROT. 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
+33 1 34 51 29 72 - WWW.ECOLE-BILINGUE-DIDEROT.COM